



**Procès verbal du conseil d'établissement en date du 13 février 2020**  
**Séance exceptionnelle**

Les membres présents sont au nombre de 11. Le quorum étant atteint, la séance du conseil d'établissement est ouverte à 17h10.

M. le Proviseur excuse l'absence de Mme LUCHESSA, directrice, en séminaire sur Johannesburg.

M. le Directeur Administratif et Financier, accepte la fonction de secrétaire de séance.

M. le Proviseur présente l'ordre du jour qui comporte un unique point de validation:

L'ouverture d'un poste de résident Professeur des Ecoles.

Ce point doit être traité sans attendre au regard des contraintes calendaires, la commission technique devant se dérouler le 26 février à Paris.

Mme VERNEJOUL représentante des personnels enseignants et d'éducation, s'interroge sur l'assurance effective de l'ouverture du poste. M. le Proviseur indique que l'information lui est parvenue du coordonateur de zone avant la tenue de commission technique.

Mme FOURET représentante des parents d'élèves s'inquiète que le poste soit pourvu et couvert de façon pérenne. M. le Proviseur l'informe que la campagne de recrutement des personnels résidents est en cours et que le poste sera couvert en fonction du classement des candidats.

**Vote : L'ouverture d'un poste de résident Professeur des Ecoles est validé pour la rentrée 2020**  
**Votants : 11 Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 11**

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 17h30.

Le secrétaire de séance

M. BAMBA

Le Président

L. CADIC